



## Conseil de sécurité

Distr.  
GÉNÉRALE

S/1997/279  
4 avril 1997  
FRANÇAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

---

### RAPPORT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL CONCERNANT LES POUVOIRS DU REPRÉSENTANT SUPPLÉANT DE LA SUÈDE AU CONSEIL DE SÉCURITÉ

1. Conformément à l'article 15 du règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, le Secrétaire général annonce qu'il a reçu des pouvoirs, signés le 2 avril 1997 par le Ministre des affaires étrangères de la Suède, attestant que M. Olof Skoog a été nommé représentant suppléant de la Suède au Conseil de sécurité.
2. De l'avis du Secrétaire général, ces pouvoirs sont en bonne et due forme.

-----